



N°26 | ÉTÉ 2024 FORMAT COURT

THAIRÉ

MAG'

14 & 15 août 2024

49ème édition

FOIRE aux OIGNONS de Thairé



2 Vie Municipale
Découvrez votre
nouveau maire

6/7 Fête de l'été
La Foire aux Oignons
vous attend

3 P.C.S.
Bien se préparer
aux évènements
difficiles



fb : mairiethaire



SÉBASTIEN BOURAIN, VOTRE NOUVEAU MAIRE



Marie-Gabrielle Nassivet, maire de Thairé depuis 2014, avait annoncé sa démission au 30 juin pour des raisons personnelles.

Le lundi 8 Juillet 2024, Le conseil municipal a désigné Sébastien Bourain, seul candidat en lice, comme nouveau maire de Thairé en présence d'un public de thairésiens fourni.

Thairé et nous lui devons beaucoup»

« Je souhaite remercier ceux qui me font confiance et qui me soutiennent ou me supportent dans cette tâche. Le conseil municipal, les habitants, d'autres élus bien sûr, mais plus personnellement mes amis, ma famille et en particulier mon épouse et mes enfants à qui parfois j'impose cet engagement. »

Quatre adjoints

En plus de l'élection du nouveau maire, le conseil municipal a décidé de nommer quatre adjoints avec, dans l'ordre, Stéphane Colin, Rebecca Martin, Michel Ruault et Maryse Puyravaud.

Sébastien Bourain était auparavant premier adjoint et a été élu à l'unanimité des 17 élus présents ou représentés.

« Beaucoup d'entre vous me connaissent et savent mon attachement et mon dévouement à la commune. Pour ceux qui me connaissent moins, je rappellerai qu'a 56 ans j'exerce mon quatrième mandat d' élu thairésien, après avoir été conseiller municipal avec Alain Levavasseur, 3ème adjoint avec Francette Arel puis 1er adjoint sur 2 mandats avec Marie Gabrielle. J'ai beaucoup appris au côté de ces 3 maires. »

Si sa nomination n'était « pas au programme » il y a encore quelques mois, Sébastien Bourain s'est dit « confiant dans sa capacité à mener à bien la suite du mandat ». Il devrait occuper le poste de maire jusqu'au prochain scrutin municipal prévu en 2026.

Avec beaucoup d'émotion et de solennité, Marie-Gabrielle Nassivet a ensuite procédé à la remise de l'écharpe de maire à Sébastien Bourain qui s'est adressé à l'assemblée attentive.

Heureux et fier de ce mandat qui lui a été confié par les membres du conseil municipal qu'il remercie chaleureusement, Sébastien Bourain indique qu'il « ne remplace pas Marie-Gabrielle, mais lui succède. Elle a su mener ses mandats d'ajointe et de maire avec engagement et conviction. Elle a été un très bon maire pour

« Au quotidien, je serai un maire accessible, que l'on peut interpeller et rencontrer comme lorsque j'étais adjoint. Avec l'équipe à mes côtés, chacun dans ses domaines de compétence, nous continuerons d'être à l'écoute et au service des habitants, de tous les habitants qu'ils soient anciens ou nouvellement arrivés et bien sur des nombreuses associations qui font le dynamisme du village. »

« Nous avons encore fort à faire, il y a des actions à terminer et d'autres à engager...je citerai sans être exhaustif la mise en route de la rénovation de la salle des fêtes, le dossier des liaisons douces, l'arrivée de la superette Api au terme d'une longue négociation, La mise en place de la réforme des déchets, les prochains travaux autour du PLUi, notre place à L'Agglo...

Je sais aussi compter sur nos employés communaux, dans les services, à l'école, aux ateliers, aux espaces verts... Ils connaissent leur travail et le font avec engagement.

Soucieux de faire participer les thairésiens aux décisions, nous continuerons d'animer avec plaisir les cafés citoyens et j'invite les habitants à y venir plus nombreux. Nous avons besoins de vos avis, de votre participation, de votre soutien et votre aide. »

Sébastien Bourain – Maire de Thairé

SOMMAIRE

2 **Votre nouveau maire**

3 **vie communale**

4-5 **CCAS**

6-7 **Foire aux Oignons 2024**

8 **Vie associative**

Café citoyen

Et si on en parlait autour d'un café ?



Parler d'un sujet qui vous tient à cœur ou échanger sur un thème...

Venez rencontrer vos élus autour d'un café, le samedi à 10h30

samedi 7 septembre

samedi 12 octobre

samedi 9 novembre

samedi 7 décembre

VIE COMMUNALE

TEMPÊTES : UN EXERCICE INÉDIT



Éole 2024

Les 9 et 10 octobre prochains un exercice de gestion de crise pour anticiper les risques liés aux tempêtes : ÉOLE 2024, aura lieu. Une première à l'échelle des 28 communes de l'Agglomération rochelaise.

Afin de toujours mieux se préparer aux événements climatiques extrêmes, le service Risques majeurs et sécurité civile de la Communauté d'Agglomération organisera, à l'automne, un exercice dont le thème sera un condensé de ce que nous avons vécu durant l'hiver 2023 : vents violents, fortes pluies et inondations. En 2019, un entraînement semblable avait déjà été mené sur les communes littorales autour d'un « scénario submersion ».

Cette fois, toute l'Agglo sera impliquée.

Le but ? Faire participer les communes qui mettront en œuvre, à cette occasion, leurs Plans communaux de sauvegarde (PCS). Véritables outils de gestion de crise, ceux-ci organisent la diffusion de l'alerte et la sauvegarde de la population sous l'autorité du Maire. (voir article ci-dessous) Animation, observation et retour d'expérience permettront ensuite de dégager des axes d'amélioration et d'actualiser les plans ainsi testés.

De nombreux partenaires seront mobilisés pour rendre cette simulation la plus réaliste possible. La Préfecture déclenchera notamment pour la première fois sur notre territoire son dispositif « FR-Alert » qui enverra une notification sur tous les téléphones portables.

Ne soyez pas surpris !

L'exercice se déroulera juste avant la 3e Journée nationale de la Résilience, marquant ainsi le début d'une semaine placée sous le signe de la prévention.

On a tous besoin d'être prêts !

LE P.C.S., PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Qu'est ce que le P.C.S. ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document obligatoire réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il propose une organisation permettant la diffusion de l'alerte en cas d'événement grave connu, ainsi qu'une réponse après l'événement (évaluation des dégâts, organisation de l'aide) afin de rétablir d'une situation « normale » dans les meilleurs délais. Il comprend une analyse des risques qui porte sur l'ensemble des risques connus auxquels la commune est exposée et des risques propres aux particularités locales. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population en rappelant les consignes individuelles de sécurité « Avant », « Pendant » et « Après » la survenance d'un événement critique.

Devenir bénévole ?

Le P.C.S. ne peut toutefois être réellement opérationnel et efficace que si il est mis en œuvre par un nombre suffisant de

personnes .

Un appel est donc lancé auprès des Thairésiens qui souhaiteraient se porter volontaires pour participer à l'organisation et à la mise en application du plan, en cas d'événement majeur frappant la commune. (et pour l'exercice Éole 2024).

Si vous souhaitez participer au PCS, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître en Mairie.



SUPERETTE API, NOUVEAU P.C. MODIFIÉ

Ouverture à l'automne

On s'en souvient, le projet de superette API n'avait pas été approuvé par le service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (Bâtiments de France) dans sa version initiale. Après de nombreux échanges et une visite sur site avec ces services, une nouvelle version du projet a été proposée, prenant en compte les préconisations et les remarques faites.

C'est donc avec une implantation légèrement modifiée que votre superette verra bien le jour à l'automne - à l'endroit prévu - rue Trève de La Rochelle.





Qu'est-ce qu'une zone de gratuité ?

Ce n'est pas un vide-greniers car il n'y a rien à acheter. Ce n'est pas un troc car il n'y a pas d'échange.

C'est un espace où vous pouvez déposer ce dont vous n'avez plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable), et où vous pouvez prendre ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé.

- Seconde vie
- Solidarité
- Environnement

Quand ?

Dépose le samedi 14 septembre 2024 de 10h à 15h.

Et vous **prenez** ce que vous voulez le dimanche 15 septembre 2024 de 10h à 15h.

Quoi ?

Uniquement des vêtements et chaussures propres et réutilisables.

Où ?

Espace Dirac



Les zones de gratuité pour réduire les déchets

Outre les économies qu'elle permet, la zone de gratuité agit réellement pour la diminution des déchets. En moyenne, 13 KG de déchets par personne et par an sont évités grâce au réemploi et au recyclage de nos affaires quotidiennes.

Ces 13 KG proviennent souvent d'objets encore en bon état qui pourrait servir à d'autres.

Le règlement

- La zone de gratuité est réservée aux particuliers.
- Le dimanche 15 septembre, le créneau de 10h à 13h est réservé aux thairésiens.
- Les objets déposés doivent être en bon état.
- Une équipe de bénévoles est prévue pour faciliter votre arrivée sur le site.

Canicule, fortes chaleurs

Protégez-vous avant les premiers effets

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Anticiper la fin du réseau "cuivre"

La fin du téléphone classique

Le réseau "cuivre", (le téléphone installé à l'origine par France Telecom), est amené à être progressivement désaffecté, pour totalement disparaître en janvier 2028.

Les nouvelles technologies

Les usagers sont invités à continuer à se tourner vers les nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, comme la fibre optique, les réseaux haut débits mobile (5G) et le satellite.



Projet de mutuelle communale

Attentif à la santé et au bien-être des thairésiens, le CCAS et la commune de Thairé souhaite mettre en place une mutuelle communale et solidaire.

Les « mutuelles communales » sont des dispositifs d'accès à la complémentaire santé créés par des mairies à la demande des habitants pour répondre aux difficultés rencontrées par les « oubliés de la complémentaire santé » : travailleurs précaires, chômeurs, retraités...

Le terme de « mutuelle communale » est un raccourci qui désigne tantôt des offres individuelles, tantôt un contrat groupe à adhésion facultative proposés par des complémentaires mutualistes ou assurantielles. Le premier semestre 2024 a permis de rechercher des partenaires potentiels. 3 acteurs ont été présélectionnés.

En septembre 2024 le CCAS se prononcera sur le choix définitif de 2 porteurs de projet dans le respect de valeurs sociales et solidaires :

- Permettre l'accès à une complémentaire santé grâce à l'obtention de conditions tarifaires plus favorables que celles du marché ;
- Améliorer l'accès aux soins au plus grand nombre.

Les habitants pourront ainsi obtenir 2 propositions et choisir celle qui leur convient le mieux.

Une réunion de présentation des acteurs retenus se tiendra en septembre ou octobre prochain.

Si vous êtes intéressés vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître en mairie.



Le registre nominatif communal

Le principe général de ce registre est de permettre une prise de contact régulière avec la personne inscrite pour s'assurer de sa bonne santé. Cela se traduit par des actions préventives durant la veille saisonnière et principalement lors des périodes de vigilance météorologique canicule : appels hebdomadaires, visites à domicile, transport vers un lieu rafraîchi.

Pour cela la loi impose à la mairie la tenue et la mise à jour d'un registre nominatif communal des personnes âgées et personnes handicapées vivant à domicile sur le territoire de la commune, qui

en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin, etc.) à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal n'y soit pas opposé.

Ce registre cible au minimum les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile, les personnes âgées de 60 ans reconnus inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile et les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, enceinte ...).

)) Vous désirez vous inscrire ou inscrire un de vos proches sur ce registre ? il vous suffit de nous retourner ce coupon.

Mairie de Thairé / CCAS

Coupon d'inscription sur le registre nominatif communal des personnes âgées et/ou handicapées

Personne à inscrire :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____ **situation particulière** handicap traitement médical lourd

adresse : _____

N°de téléphone : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom/prénom : _____ N°de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami...) : _____

Personne faisant la demande : (autre que la personne inscrite)

Nom/prénom : _____ N°de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami...) : _____

Date de la demande : __/__/____

signature :

"Les informations contenues dans le présent coupon ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion. Conformément à la réglementation informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent par demande écrite auprès du CCAS de Thairé."



CENTRE BOURG
17290 THAIRE

FOIRE AUX OIGNONS 2024

49ème édition



14 août

à partir de 17h00

RANDONNÉE
RESTAURATION & BUVETTES
CONCERTS GRATUITS

15 août

toute la journée

VIDE-GRENIERS & MARCHÉ ARTISANAL
RANDONNÉE
RESTAURATION & BUVETTES
ANIMATIONS & CONCERTS GRATUITS

14 août à 19h00



SMILE Legroupe est un coverband électro-acoustique tout droit venu de La Rochelle qui vous embarque dans son univers. Son objectif est simple : Donner le sourire et raviver des souvenirs à un large public en revisitant de grands standards.



14 août à 21h00

5 Marionnettes sur Ton Théâtre transporte dans ses valises des chansons pleines d'émotions, et proches du réel, qu'ils déversent sur toutes les scènes de France à coup de rythmes java, rock, et musette.

15 août à 12h00



Les **Galop Ch'noux** est un groupe d'amis passionnés de musique. Son répertoire est aussi varié que ses instruments : cornemuse, clarinette, flutes, guitares, bouzouki, ukulele, violon et quinton. Pour une musique très festive : celtique, cajun, chanson française rock

15 août à 19h00



Longtemps **Sandrine Banéat** s'est forgée une solide expérience en étant soliste au sein du grand Chœur Gospel de La Rochelle. Passionnée de musique et s'essayant à tous les styles, elle est une artiste polymorphe collaborant avec plusieurs musiciens/ennes, avec un répertoire éclectique proposant des compositions

15 août à 21h00



Au cours de leurs précédentes tournées, les cinq musiciens de **La Route des Airs** ont partagé la scène avec de nombreux artistes tels que Manu Chao, Cali, Les Hurléments d'Leo, Les Nègresses Vertes, La Caravane Passe, Le Collectif 13, HK et les Saltimbanks... aux quatre coins de la France.

Soirées - Bals à partir de 23h00
DJ Nina Ly le 14 août
DJ EDEN le 15 août



Animations dans les rues le 15 août



En costumes de groom, **Groov Service** propose une carte de menus composée d'un répertoire d'environ 150 titres allant du jazz à David Guetta en passant par la variété française et internationale.



Exposition véhicules anciens

Gamme Citroën d'après-guerre



LA COX - Ambulatio : "Ambulatio" signifie l'action de se promener, également le lieu de la promenade, et enfin le va et vient de l'orateur sur scène.

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT



MISE EN SCÈNE
SONORISATION - ÉCLAIRAGE - VIDÉO
MUSIQUE - DÉCORATION - SCÈNE

FOIRE AUX OIGNONS 2024



49ème édition

Jeudi 15 août 2024

Vide-greniers

8h-18h



Marché artisanal

Renseignements et inscriptions :

✉ thairecdf@live.fr

☎ 07 81 65 56 41 / 06 80 65 99 83 / 06 09 59 79 20



RESTAURATION

Restauration et buvettes vous attendent sur la foire.

saucisses, merguez
frites
tarte aux oignons
moules
soupe à l'oignon
Fromage
tarte
galette charentaise
crêpes, gaufres...



STATIONNEMENT

Parkings gratuits

Le centre-bourg est fermé à la circulation pendant la foire.
Pour vous stationner, utilisez les parkings gratuits indiqués.
Évitez les stationnements gênants ou en dehors des zones dédiées.

DEVENIR BÉNÉVOLE ?

49ÈME ÉDITION - FOIRE AUX OIGNONS 2024



Devenez bénévole UNE BONNE IDÉE

La réussite de la fête annuelle de Thairé repose sur la participation d'un maximum de bénévoles pour participer au montage du site le 13 août et à son démontage le 16 août, mais surtout pour organiser la tenue des espaces restauration, buvettes et animations le 14 août à partir de 17h et le 15 août sur la journée.

THAIRÉ
Fête
Des
Fêtes

Si vous souhaitez nous aider à faire perdurer ce moment festif selon vos disponibilités, vous pouvez vous inscrire par mail (thairecdf@live.fr), par téléphone (0781655641) ou à l'accueil de la Mairie.

MERCI. NOUS COMPTONS SUR VOUS.

REJOIGNEZ
NOUS!

FORUM DES Associations

SAMEDI 07 SEPTEMBRE
PLACE DE L'ÉGLISE 15H/18H



Thairé

JUDO CLUB THAIRÉ
LE PETIT SAMOURAÏ

FÊTE SES 45 ANS !
LE 07/09/24
À PARTIR DE 16H
LORS DU FORUM
DES ASSOCIATIONS
SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE
DE THAIRE

AU PROGRAMME:
16H : DEBUT DU FORUM
17H : DEMONSTRATION DE JUDO ET DE TAISO
19H : APERO
19H30 : REPAS + CONCERT + BUVETTE
(REPAS SUR RESERVATION)

MENU ADULTES 17€:
TARTE A L'OIGNON
POULET+SAUCISSE FRITES
TARTE AUX POMMES
1 VERRE DE VIN

MENU ENFANT 12€:
SAUCISSE FRITES
TARTE AUX POMMES
SIROP A L'EAU

CONCERT :
LEA LARRACHE

RÉSERVATION : ÉMILIE 06.43.50.70.24

Thairé mag'

Place de la Mairie
17290 THAIRE
Tél. **05 46 56 17 14**

- ✉ accueil.mairie@thaire.fr
🌐 www.thaire.fr
f facebook.com/mairiethaire

Thairé mag'
BULLETIN MUNICIPAL
" format court "
N°26 / été 2024

Responsable de la publication :

Sébastien BOURAIN

Rédaction : commission communication,
AM communication, associations

Mise en page : Sébastien Bourain

Visuels : AM communication, Sébastien Bourain, associations, banque d'images vecteezy.com, freepik

Impression : RAYNAUD imprimeurs

13 rue Johannes Gutenberg
79160 Coulonges-sur-l'Aulize

DÉPOT LÉGAL À PARUTION